



DEC 3
Réf N° DEC3/XIII/22/15
Affaire suivie par : Anne-Laure OLIVA
Tél : 04.76.74.72.55
Mél : anne-laure.oliva@ac-grenoble.fr
Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/22/115 du 14/04/2022

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC3/XIII/22/94 du 30/03/2022

Concernant la composition du jury du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2022, pour l'académie de Grenoble.

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique d'Etat ;
- Vu le décret n°2010-1343 du 14 décembre 2010 relatif au corps des secrétaires administratifs du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile ;
- Vu le décret n°2010-1346 du 09 novembre 2010 portant statut particulier des corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Vu l'arrêté du 7 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Article 1 : Le jury de la session 2022 du concours externe pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, organisé dans l'académie de Grenoble est composé ainsi qu'il suit :

Mme	GIRY Laurence	DEC - Rectorat de Grenoble Chef de division	Présidente de jury
M.	MONNEY Laurent	Collège Laboissière – Villeneuve de Berg Personnel de direction	Vice-Président de jury

M.	ALOI Christophe	UGA – Grenoble APAE	Membre de jury
Mme	BARDIN Sophie	UGA – Grenoble TECH RF	Membre de jury
Mme	CHAMOSSET Marie	Rectorat – Grenoble APAE	Membre de jury
Mme	MENARD Sylvie	Lycée Champollion – Grenoble DDS	Membre de jury
Mme	MEYER Audrey	Lycée les Eaux Claires – Grenoble Agrégée	Membre de jury
M.	WISMER Nicolas	Rectorat – Grenoble APAE	Membre de jury

Article 2 : Le jury des épreuves d'admissibilité se réunira au Rectorat de Grenoble le lundi 16 mai 2022.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au Tremble à Gières le mercredi 15 juin 2022.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,



Céline HAGOPIAN